

Circulaire d'information

INFCIRC/1193

12 avril 2024

Distribution générale

Français

Original : anglais

Communication de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence

1. Le 4 avril 2024, le Secrétariat a reçu une note verbale de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence.
2. Conformément à la demande qui y est formulée, la note verbale est reproduite ci-après pour l'information de tous les États Membres.

MISSION PERMANENTE DE L'UKRAINE
AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
À VIENNE

N° 4131/35-197-46304

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a l'honneur de lui communiquer les informations suivantes.

À la suite de tirs d'obus russes opérés depuis le territoire de la région ukrainienne de Zaporizhzhia temporairement occupée par la Russie, la ligne électrique aérienne de 330 kV Ferosplavna-1, qui sert de source d'alimentation de secours pour la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, a été endommagée.

Le mépris des protocoles de sûreté internationaux clairement affiché par la Russie et la violation flagrante par celle-ci du quatrième des sept piliers indispensables ainsi que du premier et du troisième des cinq principes présentés par le Directeur général de l'AIEA à la réunion du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies tenue le 30 mai 2023 ont eu pour conséquence de laisser dangereusement la centrale nucléaire ukrainienne de Zaporizhzhia à la merci d'une unique source d'alimentation électrique externe.

La mission permanente de l'Ukraine prie le Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique de bien vouloir distribuer, dans les meilleurs délais, la présente note verbale à tous les États Membres de l'AIEA sous la forme d'une circulaire d'information.

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique l'assurance de sa très haute considération.

[sceau] [signé]

Vienne, le 4 avril 2024